

Conseil Municipal du 13 décembre 2019

## Question diverse - Nouvelle déviation Martin Luther King

Monsieur le Maire,

Vous avez récemment ouvert le premier tronçon de la déviation de Tiret. Cette déviation, inscrite depuis longtemps dans les documents d'urbanisme de la ville, présente un grand intérêt pour rendre plus aisé l'accès au haut de Tiret, surtout compte tenu du très grand nombre de constructions réalisées dans ce secteur et de l'étroitesse et de la dangerosité de la rue du Tiret.

Cependant cette déviation est encore loin de permettre ce désenclavement, puisque ce premier tronçon débouche sur la rue du Carré Rochet, encore plus étroite que la rue du Tiret et totalement dépourvue de trottoirs. Dans cette rue, il y a de nombreuses familles et aussi beaucoup d'enfants. Les garages des maisons débouchent directement sur la rue sans grande visibilité et de nombreuses voitures y stationnent régulièrement. Enfin le carrefour de cette rue avec la rue du Tiret est très dangereux par son étroitesse et son manque de visibilité avec en plus la priorité à droite de la rue du Carré Rochet pour les voitures descendant la rue du Tiret.

Suite à l'ouverture de ce tronçon de déviation, un flux important de véhicules emprunte cette petite ruelle surtout le matin et en fin d'après-midi, mais aussi pendant toute la journée. Les riverains sont très incommodés par ce nouveau trafic et ont peur en sortant de chez eux. L'accroissement de la circulation au débouché de la rue du Carré Rochet sur la rue du Tiret accroît aussi le risque d'accident. Enfin le revêtement de la rue du Carré Rochet n'est pas adapté pour un tel trafic : bicouche au lieu d'enrobé, réalisé il y a guère plus d'un an et déjà fortement abîmé.

Dans ce contexte, il semble que l'ouverture de ce tronçon de déviation est prématuré, d'autant que plus bas, la rue des apôtres bénéficie depuis peu d'un nouveau revêtement avec une plus grande largeur et un grand trottoir sur un côté.

**GROUPE VIVONS NOTRE VILLE**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour répondre à l'augmentation du trafic rue du Carré Rochet et aux désagréments engendrés ?

**Je resterai sur cette question ce qui permet de ne pas s'embourber dans des solutions que nous n'avons pas pleinement étudiées avec les habitants**

A notre avis, il conviendrait donc pour le moment de barrer ce tronçon de la rue Martin Luther King dans sa partie haute pour qu'elle ne serve plus de déviation pour les personnes descendant des hauts de Tiret ou alors d'envisager au moins un sens unique rue du Tiret - rue Martin Luther King avec un retour par la rue des apôtres ou la rue Alexandre Bérard.

Enfin, ce tronçon de déviation est relativement large pour les voitures, avec deux bandes cyclables de chaque côté. Les peintures marquant ces bandes cyclables sont pour bonne part effacées et seraient donc à refaire et nous constatons aussi l'absence totale de trottoirs ce qui est inadmissible pour une voie urbaine.

**La réponse de De boissieu va être : la voie n'est pas finie, les trottoirs vont être faits dans un second temps...**